Comment organiser une grande soirée ? - 1/2

Comment organiser une grande soirée avec plus de 350 personnes pour vous rapporter de fric ? Une soirée rave ou ordinaire.

La première des choses à faire, et non des moindres est bien sûr de trouver l'endroit çela peut sembler con comme tout, mais c'est pas forcément une sinécure de trouver un lieu sympa qui accepte d'accueillir votre petite teuf.
Je vous conseille de d'abord tenter les locaux privés disponibles à la location plutôt que les salles municipales aux réglements intérieurs contraignants et inapplicables. Il est ici impossible de donner une échelle de prix, il n'y a rien de rationnel quand aux tarifs pratiqués. A vous de voir suivant votre budget et les dimensions que vous désirez donner à l'événement.

La salle de vos rêves étant bookée, vous devrez vous soumettre à différentes tracasseries administratives. Tout d'abord, la picole : vous n'obtiendrez jamais de licence IV, c'est clair. Par contre, la licence II autorisant la vente de boissons alcoolisées de moins de 12deg (bières, sub-zéro, etc.) est très facilement accordée aux associations. Vous devez dans un premier temps en faire la demande auprés de votre mairie qui vous retourne alors la précieuse autorisation.
Vous devrez alors obligatoirement retourner un double de cette autorisation au Douanes qui vous enverra une petite facture d'environ 26, 68 € et le "papier vert", la licence proprement dite. Ne jouez pas au malin en ne vous acquittant pas de cette ridicule somme, des soirées s'arrétes net après le passage des inspecteurs des douanes.

La déclaration SACEM est également un grand moment de la vie : vous devez leur écrire un courrier précisant la date et le lieu de votre manifestation. Ils vous retourneront un dossier que vous devrez renvoyer impérativement avant la date de l'événement. Ce dernier étant fini, vous devrez à nouveau leur renvoyer une partie du dossier dans les 10 jours suivant la manifestation. Il s'agira alors de tricher intelligemment sur le nombre d'entrées, histoire de ne pas être taxés comme des malades (environ 8% des recettes). Si vous n'agissez pas dans les 10 jours, le prélévement passera à 17% et quelques.

La publicité, je ne détaillerai pas trop ce point, chacun se démerdant un peu comme il peut : affiches, flyers, pub radio : vous avez intérét à faire tomber les prix et jouer la concurrence, y a pas mal d'escrocs dans l'imprimerie. En ce qui concerne l'affichage sur les feux rouges, sachez qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation municipale, qui limite le nombre d'affiches autorisées et la durée d'affichage (généralement 3 jours avant la soirée). Vous étes sensés les faire gicler après la sauterie, mais bon.

La sono, c'est comme les imprimeurs : y a des gens honnêtes et des gros cons. Pour une sono 4X15000 watts, amplis, table, platines, lights au top (scans, smoking machines, strob) nécessaire pour assurer le spectacle pour 1500 personnes, on peut arriver à viser un budget de **915 €** en province !! Pour la région parisienne, multiplier au moins par 100.

Les Dj, tout dépend de qui vous proposez. Un Dj pas trop mauvais, localement connu ne devrait pas être payé plus de **46 €** le set d'une heure. Bien sûr, Laurent Garnier ne doit certainement pas pratiquer les mêmes prix. Faîtes jouer vos potes, les petits jeunes pas trop manches : c'est eux qui font vivre le mouvement.

Comment organiser une grande soirée ? - 2/2

Le service d'ordre , évitez absolument d'engager des mecs au "black". En cas de pépin, vous seriez dans une merde noire. Optez pour une société de sécurité privée et déclarée.comptez environ **122 à 229 balles** par agent pour la soirée et un agent pour 100 personnes attendues.

La police, inutile de les informer de votre soirée, surtout si vous êtes en régle, y a pas de raison qu'ils viennent fourrer leur nez dans vos affaires. Vous n'étes quand même pas en train de préparer une révolution, sinon culturelle. Si par contre tout part de travers le jour J, composez vite le 17 avant que ça ne dégénère trop... mais ça n'arrive que dans les bals de campagne ça.

D'une manière générale, les soirées légales ne posent pas de probléme particulier. Par contre, si vous jouez dans la catégorie ***"pirate",*** je vous souhaite de surtout pas vous planter et d'avoir un bon avocat. Enfin, vous z'êtes tous grands et vaccinés, ne nous prenons pas trop la tête and keep raving, l'essentiel étant que le dance floor chauffe convenablement !